



## ***Ne laissez pas le feu gâcher votre temps des Fêtes!***

**MRC de La Côte-de-Beaupré, le 10 décembre 2012.** — Les risques d'incendies demeurent présents, même durant la période des fêtes. Les pompiers de vos services de sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous rappellent l'importance d'être vigilant en vous réitérant quelques conseils pour assurer votre sécurité et celle de vos proches.

### **L'avertisseur de fumée**

- Vérifiez le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée. Si celui-ci est défectueux ou qu'il est installé depuis plus de 10 ans, remplacez-le.

### **Le sapin de Noël naturel**

- Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement;
- Installez-le à une distance d'au moins un mètre de toute source de chaleur, telle qu'une plinthe électrique ou un foyer;
- Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours;
- Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile ou lorsque vous allez au lit.

### **Les lumières décoratives**

- Utilisez des lumières décoratives homologuées CSA ou ULC;
- Pour vos décorations extérieures, installez des lumières décoratives conçues pour l'extérieur;
- Utilisez des guirlandes de lumières en bonne condition, non fendillées et non séchées;
- Fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolant et n'utilisez jamais des clous ou des punaises.

### **Les chandelles**

- Allumez et placez vos chandelles loin des rideaux ou de tout autre objet inflammable;
- Ne laissez jamais vos chandelles allumées sans surveillance;
- Assurez-vous que vos chandeliers sont résistants au feu et que leur base est stable;
- Rangez les allumettes et les briquets dans un endroit hors de la portée des enfants.

Pour obtenir plus d'information sur les mesures à prendre pour se protéger des incendies pendant la période des Fêtes, communiquez avec votre service municipal de sécurité incendie ou visitez le site [www.securitepublique.gouv.qc.ca](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca) à la section *Sécurité incendie*.

Votre service de sécurité incendie et le ministère de la Sécurité publique vous souhaitent un joyeux temps des Fêtes.